

L'Analyse de discours des Sociologues

Compte-rendu d'une intervention et d'un débat 23 Mars 1983.

Lise Demailly



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/3298>

DOI : [10.4000/edc.3298](https://doi.org/10.4000/edc.3298)

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université de Lille

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1983

Pagination : A2-A13

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Lise Demailly, « L'Analyse de discours des Sociologues », *Études de communication* [En ligne], 4 | 1983, mis en ligne le 28 avril 2012, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edc/3298> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.3298>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Tous droits réservés

L'Analyse de discours des Sociologues

Compte-rendu d'une intervention et d'un débat 23 Mars 1983.

Lise Demailly

- 1 Dans le cadre des activités du CERTE, un petit groupe a décidé de travailler sur l'analyse de discours des sociologues. Cherchant à caractériser leur propre analyse du discours, ils ont pensé que l'étude du travail des sociologues dans ce domaine les éclairerait.
- 2 C'est ainsi que des discussions ont commencé, une séance sur le livre de P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, réactivant nos interrogations. Nos manières de comprendre les analyses discursives des sociologues sont en fait prises dans la méconnaissance de leur travail. Lise Demailly, dont les travaux de sociologie ont porté plus particulièrement sur la pédagogie du français¹, s'est attachée à décrire ce en quoi, dans la constitution du corpus comme dans le rapport au discours recueilli, ce travail était différent du "linguiste". Elle reprend ici comme papier de travail les éléments de son intervention sur ce sujet.
- 3 Je suis censée intervenir, à partir de ma pratique de sociologue, sur une série de questions, qui tournent autour de l'analyse de discours et de l'usage que nous en faisons dans nos diverses pratiques de formation ou de recherche.
- 4 I°) - Quelle est la spécificité de l'analyse de discours pratiquée par les sociologues (instruments ? garanties ? objet ? qu'analysent-ils quand ils analysent un discours).
- 5 II°) - En quoi les analyses des sociologues peuvent-elles servir le formateur en T.E. ?
- 6 III°) - En quoi les concepts et les méthodes des sociologues peuvent-elles être utilisées dans une analyse de discours pratiquée par le chercheur en T.E. 1
- 7 Je dois donc jouer au jeu suivant :
- 8 parler à partir de ma pratique et de ma posture sociologique, de mon expérience de la recherche en sociologie, en réponse à un questionnement ("qu'est-ce que l'analyse de discours des sociologues") qui me paraît, dans sa formulation, extérieure au champ sociologique (Je dirai tout à l'heure en quoi) - Cette réflexion m'intéresse d'autant plus que je ne suis pas moi-même *que* sociologue, mais aussi formatrice d'enseignants -

Sciences de l'éducation, psychosociologie, T.E...) et que, en tant que formateur, je suis toujours perplexe quant au rapport de la formation, transformations, des attitudes et pratiques éducatrices et de l'enseignement de concepts, méthodes et connaissances sociologiques.

9 Donc...

I - L'enquête : « produire » des discours

- 10 En tant que sociologue, mon premier travail, bien avant d'analyser les discours, est de les « produire » comme documents de travail.
- 11 Pour cela, il s'agit de recueillir sur le « sujet » les informations déjà disponibles, de repérer le champ théorique déjà constitué, d'explicitier le corps d'hypothèses (et donc le champ conceptuel), afin d'élaborer une stratégie d'investigation.
- 12 Puis vient l'enquête, la *prise* des discours, qu'il s'agit de découper, recueillir, susciter, etc... Phase indispensable au travail sociologique : ni la grande enquête statistique INSEE, ni la monographie ethnographique ne seraient possibles, si n'était pas recueilli le discours des acteurs sociaux, qu'ils s'appellent informateurs, enquêtés ou partenaires...
- 13 Cette prise ne se fait pas (uniquement) au hasard des rencontres ou de l'intuition. Elle obéit à la logique des hypothèses d'une part, à la méthodologie d'autre part, d'où les métaphores de « production » ou « construction » des discours que je tends à employer.
- 14 En gros, il existe trois méthodes de « production » de discours :

1 – Le prélèvement

- 15 Le sociologue découpe des discours produits dans d'autres champs : presse, littérature, institution, champ politique, etc...
- 16 Il peut s'agir de prélever un *bel objet*, significatif d'un fonctionnement social qui intéresse le sociologue : aussi les textes d'HEIDEGGER ou BOURDIEU étudient le fonctionnement du discours philosophique...²
- 17 Mais le plus souvent, il s'agit d'un prélèvement méthodique. Il y a constitution d'un *corpus* dont les limites sont *explicitées* (critères spatio-temporels et critères de champ) et sont *justifiées* : il faut que le corpus soit pertinent par rapport à l'objet d'étude et que l'on sache précisément ce que l'on étudie à travers le corpus, Exemple : V. ISAMBERT JAMATI travaille-t-elle sur les valeurs explicitées de l'institution scolaire, à travers un corpus de discours de distribution des prix.
- 18 Il faut remarquer que le corpus n'est pas l'objet - la pertinence de ses limites se définit en termes sociologiques - Le corpus sert de *moyen d'investigation* et de *preuve* dans l'analyse d'un fonctionnement social.

2 – Le questionnement

- 19 Il s'agit là de *susciter* des discours, en réponse à un questionnement du sociologue qui prend la forme d'un questionnaire ou d'une procédure d'entretien. Le questionnement ne se fait pas de la même façon si le traitement ultérieur prévu est un traitement statistique

lourd, un traitement statistique « à la main », une analyse de contenu de type intuitif ou statistique.

- 20 Il faut remarquer que ces discours ne se seraient pas tenus sans l'intervention du sociologue. Ce sont des *produits du champ sociologique*. On comprend que cela ait un sens pour le sociologue de publier une de ses interview (par exemple SAYAD « les enfants illégitimes » dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*), car réaliser une interview est déjà du travail sociologique.

3 - L'observation, l'enquête ethnographique

- 21 Cette troisième forme de « production » sociologique de discours est, d'un certain point de vue, intermédiaire entre les deux premières. Il s'agit d'un prélèvement (où se pose la question de la maîtrise du corpus) de discours produits dans d'autres champs : champ scolaire, champ du travail social, vie associative, etc... , de discours en *situation*, *insérés dans des pratiques* professionnelles ou plus largement sociales.
- 22 Mais la présence de l'enquêteur fait de ces discours, en même temps, une réponse au questionnement du sociologue, ou de l'instance sociologique, comme dans le cas de l'interview, que l'observateur soit "participant" ou "neutre" et muet. Au cours du débat, j'ai été amenée à préciser que la plupart du temps, un travail sociologique utilise *toutes* ces formes de prise de discours. Ainsi, pour un travail sur les pratiques professionnelles des enseignants de Français, j'ai à la fois réuni :
- des revues pédagogiques, article de presse, textes institutionnels, copies corrigées, etc... (type 1)
 - des interviews d'enseignants, parents, enfants (type 2)
 - des observations de classes, conseil de classe, salle de profs, colloques... (type 3).
- 23 Le questionnement des Techniciens E. m'invite à examiner ces procédures de prélèvement ou de suscitation de discours, cette méthodologie de l'enquête, pour y déceler, dans les recommandations pratiques, une théorie implicite du discours ou du moins un savoir pratique sur le fonctionnement des discours.
- 24 En me remémorant ma propre expérience du travail d'enquête, et en relisant des ouvrages de méthodologie, il m'apparaît que les sociologues, tout en travaillant sur les questions "nobles" du statut social de la représentation (masque ? légitimation ? construction de l'identité ? censure ? méconnaissance - connaissance ?) commencent par se les poser de manière partielle et pratique en cours d'enquête, sous la forme suivante : quel est le degré de véracité et d'exactitude des discours suscités ?
- 25 En effet, l'enquêté, vu par l'enquêteur
- 26 1°) A peu de mémoire
- Exemples : a) une expérience (2) a consisté à rendre visite à des médecins dont les noms avaient été relevés sur les listes d'abonnés à deux revues médicales A et B et à leur demander d'abord à quelles revues médicales ils sont abonnés.
- 27 La revue A ne fut signalée que 72 fois sur 100 et la revue B 71 fois sur 100.
- 28 L'enquêteur demanda ensuite aux médecins n'ayant pas signalé être abonné à la revue A (ou B), s'ils recevaient cette revue. Dans 3 cas sur 100 pour A et dans 5 cas sur 100 pour B, le médecin répond négativement.

- 29 2°) Ne comprend pas toujours le sens des questions qu'on lui pose ou les réinterprète à sa manière.
- 30 3°) Peut répondre des choses fausses, ou n'importe quoi.
- 31 L'enquêteur doit :
- savoir distinguer la réponse paresseuse "je ne sais pas" de celle de la personne réellement sans opinion. Le "je ne sais pas" fourni d'emblée est souvent une fausse réponse qui résulte soit de l'incompréhension, soit de la difficulté à formuler une opinion, soit encore de la méfiance ou de la peur du ridicule. Il faut alors insister en reposant la question lentement.
 - avoir l'esprit en éveil de façon à déceler immédiatement les incompatibilités ou contradictions que pourraient présenter les réponses à des questions distinctes.
 - L'enquêteur ne doit pas :
 - suggérer une réponse aux indécis pour gagner du temps ou même pour infléchir les résultats de l'enquête dans le sens de ses opinions personnelles. Cette suggestion peut d'ailleurs être involontaire lorsqu'on a affaire à des personnes qui savent mal exprimer leur opinion et qui approuveront la première interprétation proposée par l'enquêteur, soit parce qu'elles l'auront mal comprise, soit plus simplement pour se débarrasser plus vite d'un importun ;
- 32 4°) Émet des opinions sur certains sujets uniquement parce qu'on lui pose une question sur ce sujet (Ex. le travail de BOURDIEU sur le champ politique). Il s'agit là d'un biais considérable.
- 33 Les exemples et citation sont tirés d'un manuel de technique d'enquête GABRIEL R. CHEVRY *Pratiques des enquêtes statistiques* PUF 62.
- 34 5°) Effectue toute une série de distorsions inconscientes par rapport aux faits, pour augmenter l'acceptabilité sociale de ses discours. Par exemple dans les réponses aux questionnaires, les Français disent plus marcher à pied pour aller travailler qu'ils ne le font en réalité, et moins qu'ils ne le font lire France-Dimanche ou voter communistes ; les enseignants disent plus préférer professionnellement l'épanouissement de l'enfant, à l'enseignement des disciplines, qu'ils ne le disent en entretien après une enquête-observation en classe.
- 35 Un seul mot de la question peut induire une distorsion :
- 36 Autre exemple : Deux spécialistes américains, CANTRIL et HUGG, citent le curieux exemple suivant d'alternative où un seul des termes se trouve exprimé.
- 37 On a posé à un échantillon de personnes la question :
- A) Pensez-vous que les États-Unis devraient permettre des discours publics contre la démocratie ?
- 38 et à un autre échantillon, différent du premier mais comparable à lui, la question :
- B) Pensez-vous que les États-Unis devraient interdire des discours publics contre la démocratie ?
- 39 Permettre étant indubitablement le contraire d'interdire, ces deux questions exprimaient chacune l'un des termes de la même alternative et l'on pourrait s'attendre à des résultats opposés ; or, on a obtenu les résultats suivants :

Question (A)	Question (B)
--------------	--------------

Oui (devraient permettre) 21 %	Non (ne devraient pas interdire) 39 %
Non (ne devraient pas permettre) 62 %	Oui (devraient interdire) 46 %
Sans opinion 17 %	Sans opinion 15 %

- 40 Si les sans-opinion sont à peu près aussi nombreux dans les deux cas, les deux questions ne se révèlent pourtant pas équivalentes puisque la solution "ne pas permettre" recueille 62 % des suffrages alors qu'"interdire" n'en groupe que 46 %.
- 41 CANTRIL et HUGG estiment que ce résultat surprenant tient à l'emploi dans une des questions du mot interdire qui, aux États-Unis, se révèle paralysant. Le public américain est beaucoup plus enclin à ne pas permettre qu'à interdire franchement.
- 42 Je relève donc une première caractéristique du rapport des sociologues au discours : la vigilance, la méfiance sont de rigueur. Le sociologue a besoin de discours d'un niveau de véracité et d'exactitude "suffisants", en-dessous desquels le traitement des faits ou l'analyse des représentations deviennent impossibles. Cela ne renvoie pas à une conception fétichiste du fait, selon laquelle les faits pourraient être établis objectivement indépendamment de toute subjectivité personnelle ou historique. Mais il est vrai que si les discours recueillis en enquête contenaient en nombre trop important des informations trop inexacts, une grande partie de la sociologie statistique, ne serait-ce que par exemple la définition de la population active en France, ne pourrait pas exister.
- 43 Tout un travail de contrôle, *de validation*, suivant diverses méthodes, s'attache donc aux questionnaires reçus, avant leur analyse de contenu proprement dite. Il existe aussi des méthodes de validation pour les interviews : par exemple, *les confronter* avec des interviews adjacentes, de proches, collègues, partenaires, ou avec les résultats de l'observation ou de l'analyse de documents.
- 44 Ainsi que des techniques internes au questionnement, destinées à évaluer le niveau de validité du discours :
- 45 Exemple : c'est la question-piège destinée à dépister les enquêtés qui répondent au hasard.
- 46 Le procédé le plus courant consiste à introduire dans la liste des réponses possibles un non fictif ou une idée tout à fait étrangère au sujet.
- 47 C'est ainsi que dans une enquête sur l'écoute de la radio, on demande aux personnes interrogées si elles écoutent régulièrement, quelquefois ou jamais un certain nombre d'émissions connues. On a l'habitude de citer dans une telle liste une émission qui n'existe pas ou n'existe plus, de façon à rendre très suspectes les réponses des personnes qui déclareront l'avoir écoutée.
- 48 Il s'agit, avec l'enquêté, de pouvoir "aller plus loin", obtenir de lui un discours plus profond, lui faire dire une vérité, des aveux qu'il n'aurait pas faits sans la présence et le questionnement de l'enquêteur.
- 49 Exemple : Dans Ghiglione R. MATALON B les enquêtes sociologiques (Armand Colin Coll. U p. 86). A la fin de cette partie (environ 10 à 15 mn d'entretien) il a bien souvent l'impression d'avoir "tout dit" et d'une certaine manière, il a effectivement tout dit. Plus précisément, il a donné sa connaissance immédiate et stéréotypée du thème. Dès lors,

commence son *discours-recherche* au cours duquel il faut l'aider à clarifier ses propres idées, à aller *plus loin, plus profond*.

- 50 Étrange conception du discours, doit penser le Technicien d'E. : ce feuilletage de discours-mensonge, discours-stéréotype, discours "plus profond" ! Assez naïve et un peu "flic" !
- 51 Je précise qu'il ne s'agit pas là d'une théorie, ni du fait, ni de la sincérité, ni de la vérité, ni du langage... Mais d'un *savoir pratique*, pertinent pour l'action, et dont la mise en œuvre repose en grande partie sur l'intuition et l'expérience, comme le montre clairement cet extrait, consacré au *métier* d'enquêteur, à l'étrique de l'enquête.
- 52 D'autre part, l'enquêteur doit faire preuve de beaucoup de persévérance et de patience :
- Pour consentir à faire plusieurs visites successives aux personnes difficiles à rencontrer ;
 - Pour écouter sans mauvaise humeur des personnes inconnues qui, satisfaites de rencontrer un auditeur complaisant, lui racontent leur vie, parlent de mille choses étrangères à l'enquête, ou profitent de la présence d'un représentant d'un service public pour exposer des griefs contre l'administration ;
 - pour essayer des rebuffades, parfois assorties de remarques désobligeantes, tout en restant poli.
- 53 L'enquêteur doit aussi montrer l'impartialité la plus absolue. Attentif à ne pas suggérer une réponse, même inconsciemment, il s'abstiendra de montrer qu'il a une position personnelle sur les sujets qui font l'objet de ses questions. Il acceptera toutes les opinions exprimées avec un front serein, sauf si elles lui paraissent manquer de sincérité.
- 54 Enfin, l'enquêteur ne doit se laisser ni intimider, ni désarmer par un enquêté d'un milieu social supérieur au sien ou plus brillant causeur. Si le métier ne convient naturellement pas du tout aux timides, il n'est pas indiqué non plus d'y montrer de l'arrogance, de traiter de haut les personnes visitées. Il suffit d'être naturel et de faire preuve d'assurance. L'enquêteur officiel doit avoir une conscience suffisante de l'intérêt et de l'importance de sa mission pour ne souffrir d'aucun complexe d'infériorité et pour ne pas accepter de voir les rôles se renverser. Il ne saurait admettre d'être soumis à un interrogatoire par les gens qu'il vient interroger.
- 55 Au naturel et à l'assurance, l'enquêteur doit allier la courtoisie, une présentation correcte et un certain tact. Il se tiendra à égale distance entre la gêne et la désinvolture, entre la suffisance et la familiarité. D'ailleurs, ce qui complique singulièrement sa tâche dans cet ordre d'idées, c'est qu'un même enquêteur peut être amené à travailler dans des milieux très divers. Or, il ne saurait se présenter de la même manière chez un grand avocat, chez un commerçant et dans un ménage ouvrier, et il faut, reconnaissons-le, des dons assez exceptionnels pour trouver dans chacun de ces trois cas les gestes, les paroles et le ton qui conviennent parfaitement.
- 56 A ce propos, l'habillement n'est pas sans importance. Il doit être simple et correct, sans excentricité ni recherche, de façon à ne détonner dans aucun milieu.
- 57 L'enquêteur s'attachera aussi à fournir une impression générale de cordialité et de franchise, à ne pas donner à la personne qu'il interroge l'impression désagréable de subir un interrogatoire, mais, au contraire, à faire de l'entretien une conversation cordiale.
- 58 Un bon enquêteur ne marquera jamais de surprise, ni en pénétrant dans un intérieur mal tenu ou une demeure luxueuse, ni en recevant une réponse inattendue, curieuse ou stupide.
- 59 Il évitera aussi de montrer de la lassitude ou de l'agacement.

- 60 Les personnes interrogées en profiteraient trop souvent pour se dérober et échapper ainsi, en invoquant quelque prétexte, à l'interrogation fastidieuse que l'enquêteur prétend leur imposer.
- 61 *La règle pratique sera donc, d'être en cours d'entretien, le plus neutre et incolore possible.*
- 62 *La théorie implicite est que l'enquête est un rapport social.*
- 63 Le discours est entièrement relatif :
- à la technique de questionnement, ou au mode de prélèvement (et donc aux conditions concrètes de production des discours).
 - à la relation enquêteur-enquêté, dans ses composantes sociales, institutionnelles, symboliques (l'enquêteur est projeté comme expert, contremaître, flic, porte-parole, avocat, psychanalyste...), de façon spécifique selon le champ considéré. Ex. Dans le cadre d'une sociologie du milieu enseignant l'enquêteur est projeté comme *inspecteur, psychanalyste ou porte-parole syndical* et selon le rapport social du chercheur à l'objet.
 - Les conséquences pour l'analyse du discours en sont les suivantes :
 - Dans l'enquête, tout est *signifiant*, car tout y est "action sociale", y compris les mensonges, les oublis, les stéréotypes du premier discours, les rendez-vous manqués, les interviews refusées... Tout est matériel pour l'analyse.
 - Pour produire une analyse méthodologiquement rigoureuse des discours, il faut passer par une analyse de la situation d'enquête et du rapport du chercheur à l'objet.

II - Le traitement des discours

- 64 Question du chercheur en T.E. : Comment, à partir d'un ensemble de discours particuliers de membres d'un groupe social ou professionnel donné, le sociologue construit-il un discours général, censé être "l'idéologie" de ce groupe ?
- 65 Il est vrai que le sociologue construit des sortes de discours généraux, collectifs à l'aide de techniques diverses, qu'il faudrait, elles aussi examiner en détail et confronter à celles de T.E., à partir d'une série de discours particuliers, qui sont censés en donner l'essentiel, la substantifique moelle, les principes d'engendrement ;
- 66 Bref, les sociologues fournissent des descriptifs de "formations idéologiques", systèmes symboliques caractérisés par un certain nombre de fonctionnements qui semblent d'ordre discursifs (dénégation, emphémisation...) leur exposé est illustré d'exemples et de citations de discours particuliers.
- 67 Le chercheur ou formateur en T.E. espère parfois trouver dans ce discours général, nommé « analyse sociologique des discours », de quoi analyser les discours particuliers, ou les textes isolés qui constituent son matériel habituel.
- 68 Il est parfois satisfait en trouvant dans la littérature sociologique une "explication de texte" éclairante, ou en tombant sur un texte qui "marche" particulièrement bien pour repérer un fonctionnement social décrit par les sociologues.
- 69 Mais il est souvent déçu. En effet :
- 1°) - Les descriptifs de système idéologiques apparaissent à l'usage comme des instruments très pauvres pour analyser certains discours particuliers. Par exemple, disait P. DELCAMBRE, pour analyser le discours des travailleurs sociaux en situation de travail ou pour analyser les discours produits en "jeu de rôle" ou diverses "techniques de groupe", quant à ma propre expérience

- 2°) - Ils paraissent très insuffisants, voire néfastes, comme outil pédagogique pour former ou transformer des attitudes professionnelles ou relationnelles, au plaçage mécaniste d'une critique stéréotypée sur la réalité sociale.
- 70 Il s'agit peut-être là d'un malentendu, qui peut venir du fait que l'on demande là au sociologue un travail qui n'est pas le sien et que l'on autonomise dans le travail de celui-ci une part qui, théoriquement, ne pouvait pas l'être.
- 71 1°) - Le but du travail sociologique n'est que très rarement la construction d'un système de représentations ou d'images ou la seule description d'une formation idéologique (contrairement à l'idée que se font de cette discipline les sociologues débutants, les journalistes, etc...).
- 72 L'objet propre de la sociologie, telle que sa tradition le définit, est la mise en relation des *représentations*, des *pratiques* et du champ social dans son fonctionnement économique, culturel et politique.
- 73 Le travail sur l'objet empirique discours n'est donc qu'un moyen dans un dispositif méthodologique et théorique, où il s'agit de comprendre les relations entre les pratiques (comportements *verbaux* et *non verbaux*, organisation, rapports de force, stratégies, postures...) les représentations (appelées aussi discours, ou idéologie, élaboration symbolique des postures et positions) et les données objectives caractérisant les agents et leurs positions dans le champ social.
- 74 2°) De même que le prélèvement et le questionnement, le montage-mixage-classement que le travail sociologique fait subir aux discours particuliers quand il construit le discours d'une formation idéologique se fait en fonction des hypothèses. La formation idéologique du sociologue n'est pas un objet concret, empirique, c'est une *construction théorique*, dont la garantie de rigueur relève des lois habituelles de la scientificité : élégance, puissance, cohérence de la construction en sciences socio-historiques, une certaine prédictibilité empirique...
- 75 Si le sociologue, pour élaborer cette construction théorique, tient compte de la totalité du matériel d'enquête, en revanche, au niveau de l'exposé de cette construction, il choisit comme exemple les trajectoires individuelles qui sont *saturées* en traits pertinents par rapport au groupe et à la position qu'il a isolée, il choisit les extraits de texte où sa construction s'incarne de la manière la plus lisible. Ce sont d'ailleurs ces discours *saturés* en traits significatifs que le formateur en T.E. retrouve quand il tombe sur un "bel objet" utilisable pédagogiquement.
- 76 3°) La construction du système de représentations ne prend sens que si celui-ci est positionné dans le champ de lutte des discours idéologiques, si son type d'articulation à la pratique est pensé. Par exemple, faire la sociologie des pratiques professionnelles des enseignants implique d'étudier genèse et le fonctionnement du champ pédagogique, pour comprendre les distorsions existantes entre le système des postures pratiques et le système des discours, si ses effets dans le champ social sont pensés, comment les sociologues théorisent-ils le statut des discours dans la réalité sociale ? et quelle utilité pour le formateur en T.E.? Ce sera l'objet d'un travail collectif ultérieur.
- 77 Ceci dit, les sociologues ne peuvent empêcher le champ politique et idéologique de s'emparer de leurs écrits. La vulgarisation transforme un travail fin de repérage des positions au sein d'un groupe professionnel en dispositif massif unifié et mécaniste : "les fonctions sociales du travail social" ou "l'idéologie des enseignants". Plus largement le

sociologue ne peut empêcher et au nom de quoi d'ailleurs, en aurait-il le droit, ses écrits de fonctionner pratiquement, politiquement, même contre ses propres intentions.

- 78 Par exemple, de façon perverse, par rapport aux positions politiques de leurs auteurs, la mise à jour théorique de l'idéologie du don, du mécanisme idéologique de dénégation de l'héritage culturel a eu comme effet social spécifique dans l'Éducation Nationale la diffusion du fatalisme sociologique, la légitimation de la passivité devant les mécanismes de reproduction sociale.
- 79 L'objectivation d'une idéologie a toujours un effet politique (en ce sens il n'est pas indifférent que les sociologues travaillent sur un objet ou sur un autre) - l'objectivation d'une idéologie a un effet idéologique de dénonciation et produit des déplacements et recomposition de positions. De ces effets, s'emparent les acteurs sociaux.
-

NOTES

1. "Pédagogie du "Français et rapports sociaux. Enquête sur l'enseignement du français dans sept collèges d'une agglomération française." Thèse de 3ème cycle, EHESS, 1980.
 2. Au cours du débat, il est apparu que les prélèvements opérés par le T.E. sont essentiellement de ce type là : on travaille sur *un* texte, ou un ensemble de textes parallèles, que l'on trouve linguistiquement ou pédagogiquement *intéressants*.
-

RÉSUMÉS

Les sociologues utilisent, comme méthode d'analyse, l'analyse de discours. Des recherches, ici exposées, ont été menées sur cette méthode, ses spécificités et ses apports à la formation aux techniques d'expression (T.E.). Il ressort que le sociologue produit d'abord des discours (par l'entretien et l'observation) puis les analyse, les traite. Ces discours sont difficilement utilisables en T.E. tant ils sont saturés d'enjeux théoriques voire idéologiques.

INDEX

Mots-clés : analyse du discours, sociologie, méthodologie de l'enquête, techniques d'expression (TE)

Keywords : discourse analysis, sociology, investigation methodology, expression techniques
